



REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 18 décembre 2025

Délibération n°2025-48 – Approbation de la convention territorialisée de gestion avec la CAF pour la période 2026 – 2030

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 18 décembre 2025, le Conseil Municipal de la Commune de Vauhallan, légalement convoqué le samedi 13 décembre 2025, s'est assemblé en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan.

Nombre de conseillers :	Exercice : 19	Présents : 11	Votants : 14
Présents :	Bernard GLEIZE, Pascal NAWROCKI, Vincent PAIN, Geneviève SHATER, Alain SCHMITT, Guy HALGAND, Lina LEMARIE, Olivier MUSY, Hélène MORONVALLE, Marianne PERDRIJAT, Nicolas RICHARD		
Représentés :	Taoues COLL donne pouvoir à M. SCHMITT, Edwige BONNEFOY donne pouvoir à Marianne PERDRIJAT, Dominique DUMAS donne pouvoir à Mme SHATER		
Absents :	Fabrice NOURY, Bénédicte ALLENET, Eric MORISSET, Marie MAERTENS, Marie GALANO		
Secrétaire :	Vincent PAIN		

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le projet de convention ;

Considérant que la convention territoriale globale (Ctg) est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire ;

Sur présentation du rapport par M. le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

Article 1 : approuve la convention territoriale globale avec la CAF 2026-2030,

Article 2 : autorise M. le Maire à signer ladite convention.



Accusé de réception en préfecture
091-219106358-20251218-2025_48-DE
Date de télétransmission : 19/12/2025
Date de réception préfecture : 19/12/2025